

**Procès-Verbal du Conseil municipal**

**Du 09 janvier 2025 – 18h**

Le neuf janvier deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 27 décembre 2024

**PRESENTS** : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

**EXCUSÉS** : GALLAND Daniel (pouvoir donné à Monsieur Alain ROCHAS)

**ABSENTS** : AUBERT Sylvain ; BARBAN Daniel

**Ordre du jour :**

- **Présentation du projet Pôle Economique (Schéma Directeur d'Aménagement) avec M. BERTRAND Sylvain (IT05) et Mme VINCENT Laure (chargée de mission Villages d'Avenir)**

Suite à l'étude portée par ATM/Alpicité, Monsieur La Maire a souhaité que Monsieur Sylvain BERTRAND fasse un point sur l'avancée du dossier.

L'état d'avancement nécessite la réalisation d'un Schéma Directeur d'Aménagement avant de retenir un architecte pour la suite. Il va falloir également approfondir le besoin des futurs occupants des lieux.

Lors de cette présentation, il a été également évoqué l'obligation pour la commune de réaliser un concours d'architecture avant de retenir l'architecte qui aura la charge du projet. Cette obligation est liée au chiffrage des travaux à réaliser.

Ce travail est long (de 9 à 12 mois) et il est indispensable de ne plus perdre de temps si l'on veut recruter notre maître d'œuvre pour début 2026.

- **Délibération relative à la redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025**
- **Délibération relative à la redevance Consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025**

A compter de 2025, l'Agence de l'Eau met en place de nouvelles redevances.

Monsieur La Maire présente le document reçu de l'Agence et explique la nécessité de délibérer.

Sans délibération du Conseil Municipal, il n'y aura pas de possibilité de facturation des contre-valeurs aux abonnés. Monsieur La Maire présente les taux retenus pour 2025.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les deux délibérations.

## ➤ **Questions diverses**

- **Retour sur la réponse du Maire de La motte pour le déneigement de la route communale**

Au vu de la réponse faite par la commune de La Motte, le Conseil Municipal souhaite ne pas intervenir cette année sur leur route.

Si, après le passage du rallye, il y a un besoin de déneigement, il se fera qu'après un constat d'huissier.

- **Point sur les demandes de location de l'appartement de Chauffayer**

Pas d'attribution lors de ce Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire ne souhaite pas attribuer le logement avant d'avoir les éléments pour appréhender au mieux les candidats.

- **Point sur le Rallye de Monte-Carlo**

Date : le 24 janvier

Ecole : pas de transport organisé pour le collège et l'école primaire. L'école reste cependant ouverte. La garderie périscolaire sera ouverte à partir de 6h15 le matin et le soir jusqu'à ce que les parents puissent récupérer leurs enfants. Les parents concernés seront prochainement avisés.

Serge Blanc et Nathalie Ollivier sont en charge de recenser les personnes nécessitant des soins pour organiser la journée du 24 janvier au mieux.

- **Date de réunion de travail pour le colis des aînés et la galette des rois**

Une réunion de préparation est arrêtée au mardi 14 janvier à 19h30.

La préparation des colis est programmée le vendredi 31 janvier pour une distribution le samedi 1<sup>er</sup> février 2025.

Le choix de décaler cette distribution est dû au passage de rallye de Monte-Carlo sur notre territoire.

- **Date pour la remise du prix de la maison la mieux décorée et de la cagnotte du Marché de Noël**

La date du jeudi 6 février 2025 à 19h00 est arrêtée pour la remise des prix de la maison la mieux décorée à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les bénéfices de la loterie du marché de Noël seront également remis à la Présidente de l'Association Ecol'Air lors de cette soirée.

Le secrétaire  
Serge BLANC

Le Maire  
Richard ACHIN

